

TRENTE-ET-UNIÈME CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS ET

5, 6, et 7 septembre 2023 à Apia (Samoa)

Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises concernant les questions issues de la troisième réunion du Conseil exécutif du PROE

Objet du document :

1. Faire un rapport des mesures prises en réponse aux décisions et directives issues de la troisième réunion du Conseil exécutif (8 et 9 septembre 2022).

Contexte :

2. Le Secrétariat a pris des mesures efficaces en réponse aux décisions prises lors de cette réunion et aux directives qui y ont été établies. Certaines de ces mesures seront débattues de manière approfondie dans les points afférents de l'ordre du jour de la 31^e Conférence du PROE. L'actualisation complète des mesures prises figure à l'Annexe 1.

Recommandation :

3. La Conférence est invitée à :
 - 1) **prendre acte** des actions prises en réponse aux décisions et aux directives issues de la 3^e réunion du Conseil exécutif du PROE.

30 mars 2023